

RCS : TROYES
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00297
Numéro SIREN : 402 091 938
Nom ou dénomination : 3 PROTECTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt 2492

Désignation de l'entreprise : SASU3 PROTECTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 41 Rue Fontaine Saint Martin		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 0 2 0 9 1 9 3 8 0 0 0 4 1		Néant ☐ *	
953297		(2018 03 24 92)	
		Exercice N, clos le, 31122017	
		N-1 31122016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		AC	
Brevets et droits similaires		CX	
Frais commerciaux (1)		AG	
Autres immobilisations incorporelles		AI	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AK	
Non-incorporelles		AM	
Terrains		AN	
Constructions		AO	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AP	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SASU3 PROTECTION		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :140 000.....)	DA	140 000	140 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	14 000	14 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	607 541	607 541	
	Report à nouveau	DH	640 232	734 449	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	225 332	45 783	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 627 106	1 541 773
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		2 288	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		2 288	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	219	280	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	321 618	310 783	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	216 097	514 207	
	Dettes fiscales et sociales	DY	166 871	255 302	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	5 632	85 888	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	710 436	1 166 459	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 337 542	2 710 520	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	710 436	1 166 459	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	219	280		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU3 PROTECTION							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	804 655	FE		FF	804 655	888 676	
		FG	1 781 880	FH		FI	1 781 880	1 886 889	
		FJ	2 586 535	FK		FL	2 586 535	2 775 565	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	12 061	8 917	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 748	16 204	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17	23	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 601 361	2 800 708	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	396 379	417 821	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	5 593	48 912	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	960 439	1 132 050	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 427	46 554	
	Salaires et traitements *					FY	654 423	813 897	
	Charges sociales (10)					FZ	202 221	232 321	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	51 264	48 620
							GB		
							GC	25 396	6 344
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	5 312	9 877	
	Autres charges (12)					GF	2 334 454	2 756 396	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	266 907	44 312
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	8 242	8 486	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN			
	Différences positives de change					GO		702	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	8 242	9 188	
	Total des produits financiers (V)					GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	6 477	4 012	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS			
	Différences négatives de change					GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	6 477	4 012	
Total des charges financières (VI)						GV	1 765	5 176	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	268 672	49 488	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)									

Désignation de l'entreprise SASU 3 PROTECTION				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 526	120	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	44 993	3 774	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 288		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	48 806	3 894	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 890	32 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	30 394	3 468	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	268	3 040	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45 552	39 008	
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 255	(35 114)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	46 594	(31 409)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 658 409	2 813 790	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 433 077	2 768 007	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	225 332	45 783	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		5 114	
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 022	15 486	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 252	9 875	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		45 552		48 806	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Etats financiers au 31/12/2017



Annexes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes arrêtés au **31/12/2017** sont présentés conformément aux conventions générales, aux dispositions du code de commerce, de la Loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général 2014 tel que décrit par le règlement ANC 2014-03 du CRC du 5 juin 2014 applicables à la clôture de l'exercice et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 337 542 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 658 409 euros** et un total **charges** de **2 433 077 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **225 332 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles et incorporelles

En référence au règlement n° 2015-06 de l'ANC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le fonds de commerce inscrit à l'actif à son coût d'acquisition a fait l'objet d'un test d'évaluation à la clôture de l'exercice par comparaison à la valeur des avantages économiques futurs estimés ou par rapport à sa valeur de marché. Si l'ensemble des valeurs testées sont inférieures à la valeur nette du fonds à la date de clôture, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pratiqués ont intégralement été calculés selon le mode linéaire et les durées d'amortissement, par catégorie d'immobilisations, sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an
- Matériel : 5 ans en moyenne
- Agencements divers : 10 ans en moyenne
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : de 3 à 8 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation inscrits parmi les immobilisations financières correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés non consolidés.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, la valeur d'utilité étant appréciée en fonction notamment des critères retenus lors de la prise de participation, de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement de matières premières évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à 104 577.19 euros au **31/12/2017**.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Au **31/12/2017** aucune provision n'a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments

L'effectif moyen annuel 2017 s'élève à 29 personnes, toutes non cadres.

Les rémunérations des membres des organes d'administration et de direction ne sont pas supportées directement par la société car l'ensemble des membres concernés sont salariés sur la structure SAS MVSID mais font l'objet d'une refacturation de prestations de services.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	900 123					900 123
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900 123					900 123
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	414 590					414 590
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 416				1 186	23 229
	Instal., agencement, aménagement divers	26 850					26 850
	Matériel de transport	13 115					13 115
	Matériel de bureau, mobilier	54 102		703		1 699	53 106
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	533 073		703		2 886	530 891
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 794		56			3 849
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 273		121			26 394
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 067		177			30 243
TOTAL		1 463 263		880		2 886	1 461 257

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 255			18 255
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 255			18 255
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	174 249	38 270		212 520
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 900	678	1 186	22 391
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	18 803	2 685		21 488
	Matériel de transport	410	3 279		3 689
	Matériel de bureau, mobilier	26 022	6 620	1 699	30 942
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	242 384	51 532	2 886	291 030
TOTAL		260 639	51 532	2 886	309 285

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	2 288		2 288	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 288		2 288	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	49 636	25 396	726	74 306
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	49 636	25 396	726	74 306
TOTAL GENERAL		51 924	25 396	3 013	74 306
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			25 396	726 2 288	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations				3 849	
Créances sur participations					
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés			1 446		
Autres créances			6 017		
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers			321 618		
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés			60 930		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 394		26 394
	Clients douteux ou litigieux	102 293	102 293	
	Autres créances clients	676 592	676 592	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 511	16 511	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	156	156	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 376	8 376	
	Charges constatées d'avances	2 934	2 934	
TOTAL DES CREANCES		833 256	806 862	26 394
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	219	219		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	216 097	216 097		
	Personnel et comptes rattachés	80 580	80 580		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 877	63 877		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 414	22 414		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	321 618	321 618		
	Autres dettes	5 632	5 632		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		710 436	710 436		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	881 868	La valeur du fonds de commerce est celle correspondante au prix d'acquisition et n'a pas été revalorisée depuis.
TOTAL	881 868	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 196	99 410	(98 214)	-98,80
Autres créances	8 376	24 536	(16 159)	-65,86
TOTAL	9 572	123 945	(114 373)	-92,28

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	219	280	(61)	-21,80
Emprunts et dettes financières divers	6 433	3 864	2 568	66,46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 433	25 609	19 824	77,41
Dettes fiscales et sociales	69 534	85 068	(15 533)	-18,26
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 077	32 500	(31 423)	-96,68
TOTAL	122 696	147 321	(24 625)	-16,72

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 934	2 963	(29)	-0,99
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 934	2 963	(29)	-0,99

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		2 586 535
Production vendue Biens		804 655
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	852 449	
<i>RRR S/PROD.FINIS</i>	(47 794)	
Production vendue Services		1 781 880
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	1 695 586	
<i>LOCATIONS</i>	17 607	
<i>PORTS & FRAIS ACCESSOIRES</i>	68 687	
Chiffre d'affaires par marché géographique		2 586 535
Chiffre d'affaires FRANCE		2 586 535
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	852 449	
<i>RRR S/PROD.FINIS</i>	(47 794)	
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	1 695 586	
<i>LOCATIONS</i>	17 607	
<i>PORTS & FRAIS ACCESSOIRES</i>	68 687	

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		268 672	45 462	223 210
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		3 255	1 132	2 122
RESULTAT COMPTABLE		271 926	46 594	225 332

(1) après retraitements fiscaux.

Montant de l'impôt sur les sociétés net au 31/12/2017 : 46 594 euros

Dont 89 495 euros sur le résultat fiscal courant de 268 485 euros soumis à 33 1/3% d'impôt sur les sociétés.

Dont 1 132 euros sur le résultat fiscal exceptionnel de 3 397 euros soumis à 33 1/3% d'IS.

Dont (44 033) euros de crédit d'impôt compétitivité emploi 2017.

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2017

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	PROVISION EFFORT CONSTRUCTION	3 280
	Autres	
	PLUS VALUE LATENTE SUR OPCVM	939
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		4 219

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2017

REMB. SINISTRES PAR ASSURANCES	2 022
TOTAL	2 022

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- La SASU 3 PROTECTION est intégrée fiscalement à la SAS MVSID depuis le 1er janvier 2014.

- Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'est à constater au 31 décembre 2017, il est même procédé à une réintégration fiscale de 938.72 euros afin de prendre en compte la plus value latente existante.

- La SASU 3 PROTECTION a bénéficié du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé, conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6%, d'un montant de 46 931 euros, au titre des salaires versés en 2016.

Ce CICE a contribué à financer l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

Pour l'exercice 2017, le CICE au taux de 7% s'élève à 44 033 euros, comptabilisé au crédit d'un sous compte dédié du compte 699 "Crédits d'impôts".

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce l'entreprise a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

L'engagement des indemnités départ en retraite s'élève au 31/12/2017 à 10 969 euros et n'a pas fait l'objet de provision en comptabilité.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

Convention collective : Indemnité légale

Age de départ en retraite supposé : 65 ans

Taux d'actualisation : 1.31%

Taux de charges sociales : 32.49 % pour les non cadres

Table de mortalité : INSEE 2012-2014

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

La société a procédé au calcul de l'engagement pour départ à la retraite.

Durée de l'engagement	Montant
A moins d'1 an	
De 1 à 5 ans	
De 6 à 10 ans	3 746 €
A plus de 10 ans	7 223 €
TOTAL DE L'ENGAGEMENT	10 969 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux articles R.123-198-9° et R233-14-17° du code de commerce, nous portons à votre connaissance que les honoraires des commissaires aux comptes inclus au compte de résultat s'élèvent à 10 368 €. Ces honoraires se décomposent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal : 10 368 €
- honoraires facturés au titre des autres prestations liées à la mission légale : 0 €

GREFFE

S.A.S.U.
3 PROTECTION
41 rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

EXERCICE 2017

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

S.A.S.U. 3 PROTECTION
41 rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2017**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3 PROTECTION** relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe en page 29, mentionne les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds de commerce.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la valeur d'inventaire du fonds de commerce en appréciant la justification de la valeur vénale exposée dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

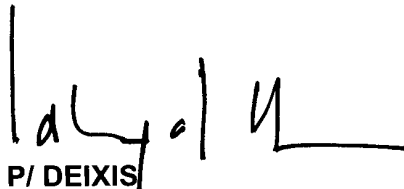
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 6 juin 2018

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas de LAAGE de MEUX', written in a cursive style.

P/ DEIXIS

Nicolas de LAAGE de MEUX

Commissaire aux Comptes et mandataire social

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 255	18 255		
	Fonds commercial (1)	881 868		881 868	881 868
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	414 590	212 520	202 071	240 341
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	23 229	22 391	838	1 516
	Autres immobilisations corporelles	93 071	56 119	36 952	48 833
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 849		3 849	3 794
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	26 394		26 394	26 273
	TOTAL (II)	1 461 257	309 285	1 151 972	1 202 624
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	104 577		104 577	110 170
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	778 885	74 306	704 578	1 046 643
	Autres créances	25 043		25 043	119 611
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	29 269		29 269	29 269
	DISPONIBILITES	319 168		319 168	199 239
	Charges constatées d'avance	2 934		2 934	2 963
	TOTAL (III)	1 259 876	74 306	1 185 570	1 507 896
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 721 133	383 591	2 337 542	2 710 520

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Présentation des comptes annuels

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	140 000	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	607 541	607 541
	Report à nouveau	640 232	734 449
	Résultat de l'exercice	225 332	45 783
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 627 106	1 541 773
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		2 288
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		2 288
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	219	280
	Emprunts et dettes financières divers	321 618	310 783
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 097	514 207
	Dettes fiscales et sociales	166 871	255 302
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 632	85 888
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	710 436	1 166 459
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 337 542	2 710 520
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		225 332,39	45 783,43
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		710 436	1 166 459
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		219	280

Compte de Résultat

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	804 655	31,11	888 676	32,02
	Production vendue (Services et Travaux)	1 781 880	68,89	1 886 889	67,98
	Montant net du chiffre d'affaires	2 586 535	100,00	2 775 565	100,00
	Productions stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	12 061	0,47	8 917	0,32
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 748	0,11	16 204	0,58
	Autres produits	17		23	
	Total des produits d'exploitation	2 601 361	100,57	2 800 708	100,91
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements	396 379	15,32	417 821	15,05
	Variation de stock	5 593	0,22	48 912	1,76
	Autres achats et charges externes	960 439	37,13	1 132 050	40,79
	Impôts, taxes et versements assimilés	33 427	1,29	46 554	1,68
	Salaires et traitements	654 423	25,30	813 897	29,32
	Charges sociales du personnel	202 221	7,82	232 321	8,37
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements et aux provisions	76 660	2,96	54 964	1,98
	Autres charges	5 312	0,21	9 877	0,36
	Total des charges d'exploitation	2 334 454	90,25	2 756 396	99,31
	RESULTAT D'EXPLOITATION	266 907	10,32	44 312	1,60
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 242	0,32	8 486	0,31
	Reprises sur provisions et transfert de charges				
CHARGES FINANCIÈRES	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			702	0,03
	Total des produits financiers	8 242	0,32	9 188	0,33
	Dotations aux amortissements et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	6 477	0,25	4 012	0,14
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	6 477	0,25	4 012	0,14
	RESULTAT FINANCIER	1 765	0,07	5 176	0,19
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	268 672	10,39	49 488	1,78
	Total des produits exceptionnels	48 806	1,89	3 894	0,14
	Total des charges exceptionnelles	45 552	1,76	39 008	1,41
CHARGES FINANCIÈRES	RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 255	0,13	(35 114)	-1,27
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	46 594	1,80	(31 409)	-1,13
	TOTAL DES PRODUITS	2 658 409	102,78	2 813 790	101,38
	TOTAL DES CHARGES	2 433 077	94,07	2 768 007	99,73
	RESULTAT DE L'EXERCICE	225 332	8,71	45 783	1,65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes arrêtés au **31/12/2017** sont présentés conformément aux conventions générales, aux dispositions du code de commerce, de la Loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général 2014 tel que décrit par le règlement ANC 2014-03 du CRC du 5 juin 2014 applicables à la clôture de l'exercice et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 337 542** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 658 409** euros et un total **charges** de **2 433 077** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **225 332** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles et incorporelles

En référence au règlement n° 2015-06 de l'ANC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le fonds de commerce inscrit à l'actif à son coût d'acquisition a fait l'objet d'un test d'évaluation à la clôture de l'exercice par comparaison à la valeur des avantages économiques futurs estimés ou par rapport à sa valeur de marché. Si l'ensemble des valeurs testées sont inférieures à la valeur nette du fonds à la date de clôture, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pratiqués ont intégralement été calculés selon le mode linéaire et les durées d'amortissement, par catégorie d'immobilisations, sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an
- Matériel : 5 ans en moyenne
- Agencements divers : de 10 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 7 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation inscrits parmi les immobilisations financières correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés non consolidés.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, la valeur d'utilité étant appréciée en fonction notamment des critères retenus lors de la prise de participation, de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement de matières premières évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à 104 577.19 euros au **31/12/2017**.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Au **31/12/2017** aucune provision n'a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments

L'effectif moyen annuel 2017 s'élève à 29 personnes, toutes non cadres.

Les rémunérations des membres des organes d'administration et de direction ne sont pas supportées directement par la société car l'ensemble des membres concernés sont salariés sur la structure SAS MVSID mais font l'objet d'une refacturation de prestations de services.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	900 123					900 123
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900 123					900 123
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	414 590					414 590
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 416				1 186	23 229
	Instal., agencement, aménagement divers	26 850					26 850
	Matériel de transport	13 115					13 115
	Matériel de bureau, mobilier	54 102		703		1 699	53 106
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		533 073		703		2 886	530 891
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 794		56			3 849
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 273		121			26 394
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		30 067		177			30 243
TOTAL		1 463 263		880		2 886	1 461 257

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 255			18 255
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 255			18 255
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	174 249	38 270		212 520
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 900	678	1 186	22 391
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	18 803	2 685		21 488
	Matériel de transport	410	3 279		3 689
	Matériel de bureau, mobilier	26 022	6 620	1 699	30 942
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	242 384	51 532	2 886	291 030
TOTAL		260 639	51 532	2 886	309 285

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2017

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS REGLEMENTEES				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour litiges	2 288		2 288	
	Pour garanties données aux clients				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	49 636	25 396	726	74 306
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	51 924	25 396	3 013	74 306
	TOTAL GENERAL	51 924	25 396	3 013	74 306

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	25 396	726	
	- financières		2 288	
Dont dotations et reprises	- exceptionnelles			
	- exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations					
Créances sur participations					
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés			1 446		
Autres créances			6 017		
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers			321 618		
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés			60 930		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

881 868

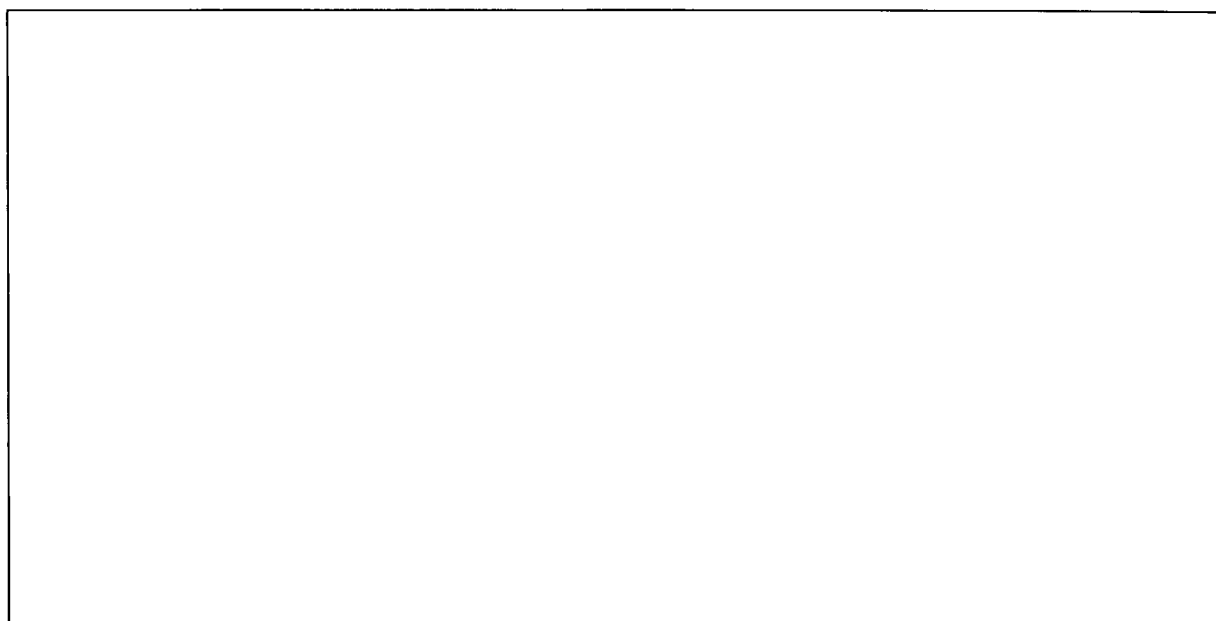
La valeur du fonds de commerce est celle correspondante au prix d'acquisition et n'a pas été revalorisée depuis.
Elle ne présente toutefois pas d'indices de perte de valeur.

TOTAL**881 868**

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 196	99 410	(98 214)	-98,80
Autres créances	8 376	24 536	(16 159)	-65,86
TOTAL	9 572	123 945	(114 373)	-92,28



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	219	280	(61)	-21,80
Emprunts et dettes financières divers	6 433	3 864	2 568	66,46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 433	25 609	19 824	77,41
Dettes fiscales et sociales	69 534	85 068	(15 533)	-18,26
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 077	32 500	(31 423)	-96,68
TOTAL	122 696	147 321	(24 625)	-16,72

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 934	2 963	(29)	-0,99
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 934	2 963	(29)	-0,99

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		2 586 535
Production vendue Biens		804 655
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	852 449	
<i>RRR S/PROD.FINIS</i>	(47 794)	
Production vendue Services		1 781 880
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	1 695 586	
<i>LOCATIONS</i>	17 607	
<i>PORTS & FRAIS ACCESSOIRES</i>	68 687	
Chiffre d'affaires par marché géographique		2 586 535
Chiffre d'affaires FRANCE		2 586 535
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	852 449	
<i>RRR S/PROD.FINIS</i>	(47 794)	
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	1 695 586	
<i>LOCATIONS</i>	17 607	
<i>PORTS & FRAIS ACCESSOIRES</i>	68 687	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		268 672	45 462	223 210
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		3 255	1 132	2 122
RESULTAT COMPTABLE		271 926	46 594	225 332

(1) après retraitements fiscaux.

Montant de l'impôt sur les sociétés net au 31/12/2017 : 46 594 euros

Dont 89 495 euros sur le résultat fiscal courant de 268 485 euros soumis à 33 1/3% d'impôt sur les sociétés.

Dont 1 132 euros sur le résultat fiscal exceptionnel de 3 397 euros soumis à 33 1/3% d'IS.

Dont (44 033) euros de crédit d'impôt compétitivité emploi 2017.

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2017

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	PROVISION EFFORT CONSTRUCTION	3 280
	Autres	
	PLUS VALUE LATENTE SUR OPCVM	939
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		4 219

--	--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2017

REMB. SINISTRES PAR ASSURANCES	2 022
TOTAL	2 022

--

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- La SASU 3 PROTECTION est intégrée fiscalement à la SAS MVSID depuis le 1er janvier 2014.
 - Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'est à constater au 31 décembre 2017, il est même procédé à une réintégration fiscale de 938.72 euros afin de prendre en compte la plus value latente existante.
 - La SASU 3 PROTECTION a bénéficié du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé, conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6%, d'un montant de 46 931 euros, au titre des salaires versés en 2016.
- Ce CICE a contribué à financer l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.
- Pour l'exercice 2017, le CICE au taux de 7% s'élève à 44 033 euros, comptabilisé au crédit d'un sous compte dédié du compte 699 "Crédits d'impôts".

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce l'entreprise a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

L'engagement des indemnités départ en retraite s'élève au 31/12/2017 à 10 969 euros et n'a pas fait l'objet de provision en comptabilité.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

Convention collective : Indemnité légale
Age de départ en retraite supposé : 65 ans
Taux d'actualisation : 1.31%
Taux de charges sociales : 32.49 % pour les non cadres
Table de mortalité : INSEE 2012-2014
Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

La société a procédé au calcul de l'engagement pour départ à la retraite.

Durée de l'engagement	Montant
A moins d'1 an	
De 1 à 5 ans	
De 6 à 10 ans	3 278 €
A plus de 10 ans	7 691 €
TOTAL DE L'ENGAGEMENT	10 969 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux articles R.123-198-9° et R233-14-17° du code de commerce, nous portons à votre connaissance que les honoraires des commissaires aux comptes inclus au compte de résultat s'élèvent à 10 368 €. Ces honoraires se décomposent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal : 10 368 €
- honoraires facturés au titre des autres prestations liées à la mission légale : 0 €

3 PROTECTION
S.A.S au capital de 140.000 Euros
Siège social : 41 Rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 402 091 938

RAPPORT DE GESTION

Le soussigné, Patrick BERGDOLL, Président de la Société 3 PROTECTION, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, établi le présent rapport de gestion.

I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS 268.672 €

composé notamment :

- de produits d'exploitation 2.601.361 €

dont un chiffre d'affaires de 2.586.535 €

contre 2.775.565 € pour l'exercice précédent,

soit une diminution de 6,81 %.

- de charges d'exploitation 2.334.454 €

comprenant :

396.379 € d'achats de matières premières et autres approvisionnements

5.593 € de variation de stock (matières premières & approvisionnements)

960.439 € d'autres achats et charges externes

33.427 € d'impôts, taxes et versements assimilés

654.423 € de salaires et traitements

202.221 € de charges sociales

51.264 € de dotations aux amortissements sur immobilisations

25.396 € de dotations aux provisions sur actif circulant

5.312 € d'autres charges

- du résultat financier 1.765 €

comprenant :

8.242 € de produits financiers

6.477 € de charges financières

RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE 225.332 €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôts 268.672 €

- du résultat exceptionnel 3.255 €

- de l'impôt sur les bénéfices 46.594 €

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

Stabilité de l'activité.

- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat

Maintien des volumes.

III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

V – INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais moyens de paiement des fournisseurs et des clients :

Exercice 2017:

FOURNISSEURS	Article D. 441 I.-1° du Code de Commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	75	24	12	1	10	122
Montant total des factures concernées (TTC)	52.430,82	68.693,93	5.728,96	1.923,60	41.886,04	170.663,35
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	3,848	5,042	0,42	0,14	3,074	12,524
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	1,691	2,216	0,185	0,062	1,351	5,505
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : selon conditions du fournisseur ☐ Délais légaux (préciser)					

La Société n'a pas été en mesure d'extraire, avec suffisamment de précision, les informations sur les délais de paiement des clients avec le système technique dont elle dispose. Cependant, cette information sera mise en place en 2018.

VI - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE

1 - Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 640.232 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 225.332 €), s'élevant à 865.564 €, serait affecté comme suit :

- à titre de dividendes	203.000 €
soit un dividende de 145 € par action	
- le solde au poste « Report à nouveau », soit	662.564 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 20 juin 2018.

2 – Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

Cette mention sera conforme à l'état ci-annexé.

VII - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°	Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°
2016	140.000 €	/	140.000 €
2015	/	/	/
2014	280.000 €	/	280.000 €

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 401 € correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

IX - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à SAINT ANDRE LES VERGERS
Le

Le Président,
Monsieur Patrick BERGDOLL

Copie certifiée conforme

3 PROTECTION
S.A.S au capital de 140.000 Euros
Siège social : 41 Rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 402 091 938

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Décisions de l'associée unique du 20 juin 2018 (Extrait)

Deuxième décision (Extrait)

L'associée unique décide que le bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 640.232 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 225.332 €), s'élevant à 865.564 €, sera affecté comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| - à titre de dividendes | 203.000 € |
| soit un dividende de 145 € par action | |
| - le solde au poste « Report à nouveau », soit | 662.564 € |

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

.....

Le Président,

Copie certifiée conforme

Monsieur Patrick BERGDOLL